

Ville de Sainte-Luce-sur-Loire
Conseil municipal
Discours d'Anthony Descloziers, maire

Mercredi 15 juillet à 18h30 au Théâtre Ligéria

Mes chers collègues,
Mesdames, messieurs,

Avant de passer à l'évocation des sujets purement locaux, je souligne l'importance du respect des gestes barrières et du port du masque. Le contexte sanitaire rend indispensable la plus grande vigilance afin d'éviter à tout prix une seconde vague cet automne. Je souhaite une grande exemplarité dans le respect de l'interdiction du port du masque dans les lieux publics clos lucéens, qui sera effective à partir du 1^{er} août.

12 jours ont passé depuis notre réunion du 3 juillet. 12 jours durant lesquels nous avons fait nos premiers pas, vous comme élus majoritaires (ou de la minorité), moi comme maire. D'emblée, j'ai été frappé par la qualité de l'accueil des agents municipaux, des équipes de terrain à l'encadrement. Je les en remercie. J'ai senti aussi une attente profonde, celle d'un partenariat entre élus et fonctionnaires, d'une reconnaissance du rôle important du service public. J'ai entendu ce message, et je souhaite vivre ce mandat en faisant de la bienveillance et de la proximité - avec les agents municipaux comme avec les habitants - davantage que des mots : une méthode.

Afin d'améliorer le travail entre les élus et les services, afin de me donner le temps d'être un vrai maire de terrain, j'ai pris la décision de recruter un collaborateur de cabinet. Ce professionnel nous épaulera afin de répondre plus rapidement aux demandes des habitants, afin aussi de nous aider à améliorer le dialogue citoyen. Je précise que le recrutement d'un collaborateur de cabinet est prévu par la Loi, indispensable dans une ville de notre taille.

Ce conseil n'est pas que technique. Il va poser les bases du bon fonctionnement de la municipalité, afin que nous soyons très rapidement opérationnels. La création de 7 grandes commissions municipales va nous permettre d'avancer dans tous les domaines de la vie locale, dont deux commissions nouvelles qui répondent à nos priorités politiques : la transition écologique et le dialogue citoyen.

Je souhaite que ces commissions soient un vrai lieu de débat démocratique pour faire avancer notre ville, pas uniquement des chambres d'enregistrement.

Je veux également évoquer devant vous mes 5 priorités d'action immédiate.

La première est de renforcer la présence de la police municipale sur le terrain afin de répondre à l'augmentation de la population. C'est pourquoi nous proposons ce soir, comme indiqué dans notre programme, le recrutement d'un 6^e policier municipal. Cette équipe n'a pas les effectifs suffisants pour travailler dans de bonnes conditions. Même si nous serons très prudents sur les recrutements et sur la gestion des deniers publics, faire des économies n'est pas une fin en soi : durant le précédent mandat, la Ville a épargné de l'argent et construit des bâtiments, c'est bien. Mais l'humain est l'investissement le plus important, car il est au cœur du service public. Sur ce plan, nous pouvons mieux faire.

Des enfants Lucéens ne pourront partir en vacances cet été. C'est pourquoi nous allons proposer, fin août, l'organisation de 2 séjours confiés à un organisme spécialisé. Tout cela, bien sûr, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Le 3^e sujet sur lequel je souhaite que nous avancions vite est celui de la propreté urbaine et de la gestion des déchets, que nous devons impérativement améliorer. Nous aurons bientôt des propositions à vous faire.

Comme je l'évoquais en début d'intervention, nous devons nous préparer à une éventuelle seconde vague de la pandémie en renforçant notre identification des personnes isolées afin de mieux les protéger. Il est donc indispensable d'aller davantage vers elles, de rompre les logiques d'isolement rencontrées pendant le confinement.

Enfin, nous souhaitons soutenir les acteurs économiques, notamment les commerçants. En septembre, nous lancerons une campagne de communication pour la relance commerciale. Je précise que celle-ci avait été engagée par la précédente municipalité. C'est une bonne chose. Par ailleurs, je rencontrerai demain l'entreprise lucéenne Mecachrome, un sous-traitant d'Airbus en proie à de graves difficultés.

Être élu municipal aujourd'hui, c'est aussi être un élu du conseil de Nantes Métropole, en trouvant le juste équilibre entre la préservation de l'identité communale et la participation active aux grandes décisions métropolitaines. De plus, il est crucial de défendre les intérêts du nord-est de l'agglomération et de soutenir son développement. Je me suis déjà rapproché pour cela de mes collègues maires de Thouaré, Mauves et Carquefou. Nous avons prévu de nous voir prochainement.

Je vous informe également que lors du conseil communautaire du 10 juillet, j'ai été désigné comme délégué à la Loire, au patrimoine et à l'archéologie. La Loire est un sujet essentiel pour notre commune, sur lequel je souhaite que nous avancions ensemble.

Une réflexion enfin, que je souhaite partager avec vous.

En tant que nouveaux élus dans le cadre d'une alternance, un état des lieux objectif est indispensable afin d'améliorer ce qui est possible, maintenir ce qui est bon, modifier pour tenir compte de notre programme et des besoins des habitants. Souvent, une alternance s'accompagne d'une table-rase du passé. Mais je ne souhaite pas tout remettre en cause, car une Ville se construit dans la continuité, non dans la rupture permanente. Pour ma part, j'assume l'héritage. Ainsi, j'ai visité avec beaucoup d'intérêt la future halle des sports de la Minais. C'est un équipement sportif de qualité, prévu de longue date dans un secteur qui en a besoin. Un bâtiment aussi nécessaire que le fut en son temps l'école de la Minais. Aujourd'hui, la construction d'une nouvelle école s'avère indispensable. Nous allons mener à bien ce projet lancé par la précédente équipe municipale. Pour le bien des Lucéennes et des Lucéens.